

# Deux commissions, un seul objectif : l'austérité !



En avril, Philippe Couillard annonçait la création de deux commissions, la Commission de révision permanente des programmes et la Commission d'examen sur la fiscalité. Cette annonce donnait suite au *Rapport d'experts sur l'état des finances publiques du Québec*, rédigé en vitesse par Luc Godbout et Claude Montmarquette suite à l'élection du 7 avril dernier.

Le principal constat de ce rapport est que le retour à l'équilibre budgétaire selon l'échéancier prévu sera plus difficile que prévu. Le rapport suggère, entre autres, un gel de la masse salariale de l'ensemble des employé-e-s de la fonction publique, l'abandon des programmes « moins performants », l'augmentation de la tarification des services publics, la privatisation partielle d'Hydro-Québec ou de la SAQ. La table est mise pour justifier le programme d'austérité du gouvernement Couillard.

## Exercice de consultation ou de relations publiques ?

Les conclusions qui émaneront des deux commissions laissent peu de place à l'imagination ! Avec Luc Godbout à la présidence de la Commission sur la fiscalité et Claude Montmarquette à la Commission sur la révision de programmes, difficile de ne pas penser que les dés sont pipés d'avance, que tout ce processus n'est qu'une façade pour justifier le programme d'austérité du gouvernement libéral. À preuve, Philippe Couillard déclarait début septembre qu'il n'attendrait pas les résultats des commissions pour sabrer dans les dépenses, qu'il déposerait dès la rentrée parlementaire des projets de loi afin de refondre des programmes gouvernementaux et qu'il n'entend pas se laisser arrêter par la grève ou la « rue ».

Dans le cadre de la Commission de révision permanente de programmes, le gouvernement appelle la population à un « dialogue social » en participant à la consultation en ligne « Exprimez-vous ! » Quand on pose comme point de départ qu'il faut économiser 3,2 milliards, qu'il y a des programmes désuets et que ces programmes coûtent nécessairement trop cher, à quoi bon consulter la population ? Ne s'agit-il pas plutôt d'un exercice de justification des compressions envisagées ?

## Tarification et privatisation des services publics

Les conclusions des deux commissions sont déjà connues. L'une avancera qu'il faut tarifier les services publics tout en allégeant le fardeau fiscal des entreprises et l'autre affirmera que tel ou tel programme est franchement trop généreux. Lesquels seront coupés finalement ? Cela dépendra fort probablement de la réaction populaire et de la capacité de mobilisation des groupes sociaux. Si rien n'est fait, les grand-e-s perdant-e-s de l'exercice seront une fois de plus les plus pauvres et la basse classe moyenne.

## Des alternatives existent...

Il existe pourtant des alternatives fiscales qui permettraient de financer la gratuité et l'universalité des services publics tout en améliorant la redistribution de la richesse. Par exemple, en ajoutant de nouveaux paliers d'impôt, il serait possible de dégager un milliard de revenus supplémentaires tout en permettant à 87% des contribuables de payer moins d'impôt. Seule une large mobilisation citoyenne peut arrêter le vent d'austérité qui menace l'existence même de nos services publics. C'est l'heure de passer à l'action !

## Cinq mois du gouvernement Couillard !

Diminution de 150 M\$ du budget des commissions scolaires : abolition de postes dont des psychologues, des psychoéducatrices, des orthopédagogues, etc.

Coupe des 2/3 du budget du programme d'adaptation de domicile touchant particulièrement les personnes handicapées.

Compressions dans le système de santé : abolition, dans certains CSSS, de postes des psychologues, des infirmières, des professionnel-le-s pour faciliter l'intégration des personnes immigrantes.

Coupe de 2,65 M\$ dans le budget de l'indemnisation des victimes d'actes criminels.

Coupe de 5 M\$ dans le programme d'aide juridique.

Compressions au Conseil du statut de la femme, au Secrétariat à la condition féminine, à la Commission de l'équité salariale.

Coupe de la moitié des fonds du programme « À l'égalité pour décider »

Coupe de 16 M\$ dans les mesures d'aide à l'emploi. Fin des programmes « Alternative jeunesse » et « Supplément de retour au travail »

Et ce n'est qu'un début !

Le gouvernement doit annoncer des compressions de 3,2 milliards pour le prochain budget !

(Source : iris-recherche.qc.ca/blogue)

Suivez-nous sur Facebook pour connaître les prochaines actions contre l'austérité...

Cliquez "J'aime" sur la page : RÉPAC 03-12

# L'austérité, une arme à double tranchant !



## Commission de Révision permanente des programmes

**Mandat officiel :** Mettre en place un processus d'évaluation continue visant à recentrer l'action de l'État dans des programmes prioritaires et là où les « besoins sont les plus pressants. Le gouvernement souhaite ainsi réaliser des économies de 3,2 milliards \$ dès 2015.

**Processus de consultation :** La Commission rencontrera sur invitation des associations patronales, des syndicats, ainsi que des tables de partenaires du gouvernement. Elle propose aussi une tribune Web, « Exprimez-vous! », afin de recueillir l'opinion du public.

**Échéance :** La Commission soumettra une première série de recommandations en octobre prochain, puis d'autres recommandations notamment en décembre 2014 ainsi qu'en juin 2015.

## Commission d'examen sur la fiscalité

**Mandat officiel :** Fournir au gouvernement des pistes d'action à privilégier pour accroître l'efficacité, l'équité et la compétitivité du régime fiscal québécois tout en assurant le financement des services publics.

**Processus de consultation :** La Commission mènera des consultations publiques et privées au début de l'automne 2014. Il est possible de soumettre un mémoire. En fonction des réponses reçues, elle se rendra dans certaines régions du Québec pour tenir des rencontres avec différents intervenants.

**Échéance :** La Commission remettra un rapport préliminaire à la mi-septembre et son rapport final en décembre 2014.

## L'austérité est une mauvaise idée qui ne sert que les riches !

**1** Pour résorber le déficit dans les finances publiques, le gouvernement instaure des mesures d'austérité : coupures dans les services, hausse des tarifs, gel des salaires, etc.

**2** Ces mesures ont notamment comme impact de diminuer le pouvoir d'achat et d'augmenter la pauvreté et donc d'augmenter la dépendance de certaines personnes envers les programmes sociaux.

**3** La suite est logique, si les gens ont moins d'argent, ils dépensent moins, ce qui provoque un ralentissement de l'économie et par le fait même des pertes d'emplois...

**4** Si il y a moins de gens au travail, ça veut également dire qu'ils paient moins d'impôt, ce qui fait diminuer les revenus de l'État, augmenter le déficit et augmenter la dette.

On revient donc au point de départ, mais au passage les plus riches auront accaparé une part toujours plus grande de nos richesses !

